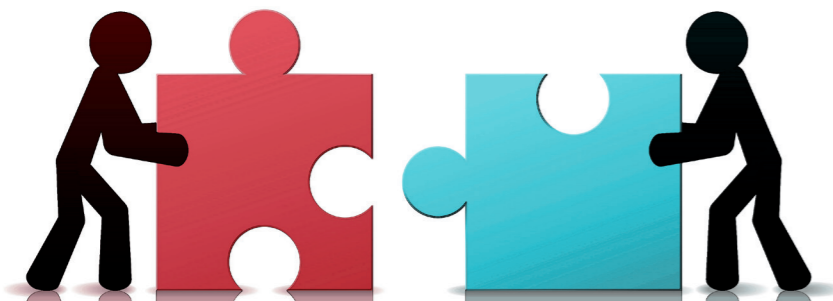


PARTAGER LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES



**De modèles pour penser
à des propositions pour agir**



12 - 13 FÉVRIER 2014

UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Mercredi 12, amphithéâtre ESPE

Jeudi 13, amphithéâtre Jacquet SE 113 – bâtiment L (Sciences) – Campus 1

PARTAGER LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

De modèles pour penser à des propositions pour agir

Les chercheurs constatent que, dans un contexte de crise des modèles éducatifs et philosophiques qui, jusque là, servaient de références, des difficultés apparaissent pour partager les responsabilités et prendre part au projet d'éducation. La thématique choisie vise à explorer les modèles de responsabilités des adultes mais aussi des enfants et des jeunes, à propos de l'éducation de ces derniers. Il s'agit d'appréhender d'une part ce que notre société propose comme organisation de ces responsabilités et comme modèle d'intégration, d'autre part de comprendre dans quelle mesure les différents acteurs ont le sentiment d'être responsables et comment ils se partagent les responsabilités.

Les responsabilités en éducation se conçoivent à une échelle collective, notamment celle des institutions qui accueillent la diversité des acteurs. Et elles se déclinent également à l'échelle de l'individu et de la famille chargés de se conformer aux attentes sociales; cependant l'hétérogénéité des univers sociaux et culturels, la variété des configurations familiales et des parcours individuels complexifient ce partage des responsabilités, du fait de la confrontation des valeurs et des normes des acteurs concernés.

Réfléchir à un projet d'éducation pour les enfants et les jeunes interroge l'émancipation de ces futurs adultes et leur engagement dans un processus d'autonomie. Dans ce cas, c'est penser les enfants et les jeunes comme des acteurs capables de participer à leur projet éducatif.

MERCREDI 12 FÉVRIER 2013

Amphithéâtre ESPE
ESPE, 186 rue de la Délivrande, 14053 Caen
Tram A et B arrêt Université

9H30. Accueil autour d'un café croissant

10H. CONFÉRENCES D'OUVERTURE

Alain Vergnioux, CERSE, Université de Caen

Notions de responsabilité, autorité, liberté

Si la socialisation de l'enfant vise à son intégration dans la société adulte, ce processus met implicitement en œuvre des valeurs et des méthodes. Ces deux registres sont-ils superposables? Les valeurs qui régissent la société sont-elles adéquates à l'éducation de l'enfant? Que veut dire : rendre l'enfant responsable? De quoi et devant quelle instance? Que recouvre l'idée de liberté à laquelle on fait appel? Si l'autorité est un processus de régulation des rapports sociaux, quelle sorte d'autorité est ici pertinente?

Julie Delalande, CERSE, Université de Caen

Penser les enfants et les jeunes comme des acteurs capables de participer à leur projet éducatif

Un enfant acteur, c'est un enfant susceptible d'apporter sa part au jeu social, d'être à initiative d'actes et de pensées qui participent à construire notre société. Cela suppose que les adultes responsables de lui l'autorisent à exercer sa puissance d'agir, à l'intérieur d'un cadre qu'ils définissent, parce qu'ils lui reconnaissent des compétences et de ce fait lui accordent une part d'autonomie. Mais que suppose le fait de les impliquer dans le projet éducatif? Comment un enfant reçoit et interprète une telle proposition? Comment s'en saisit-il?

10H30- 12H30. TABLE RONDE 1

Responsabilité et autorité des adultes en fonction d'une certaine représentation de l'enfance

Présidée par **Anne-Laure Le Guern**

Anne Barrère, CERLIS, Université Paris Descartes

Cultures juvéniles et culture scolaire

L'école et la famille doivent aujourd'hui partager de plus en plus longtemps une co-responsabilité éducative, mais également faire une place à d'autres instances: le groupe de pairs, dont l'importance est aujourd'hui très grande dans la vie des enfants et adolescents, mais aussi tout un ensemble de supports et d'industries culturels dans lesquels ils grandissent, particulièrement depuis la diffusion du numérique. Ces nouvelles instances sont parfois contestées dans le rôle éducatif et même souvent considérées comme une menace contre l'autorité des parents, enseignants, et adultes chargés de l'éducation des jeunes.

On se demandera si, école et familles réagissent de la même façon face à cette extension de l'autonomie adolescente, en quoi elle interroge les contraintes scolaires, mais aussi plus généralement, les modèles éducatifs, dans une société qui adresse des injonctions simultanées à la réussite et à l'épanouissement personnel.

Martine Janner-Raimondi, CIVIIC, Université de Rouen

Formes et pratiques participatives d'élèves

Revisiter un travail de thèse sur les enjeux politiques de pratiques de « conseil d'élèves » à l'école primaire à l'aune du principe de responsabilité éducative, permet non seulement d'appréhender en quoi les différentes configurations pratiques observées et les attitudes adoptées permettent ou non de susciter une participation effective des élèves ; mais également de repérer les conflits de valeurs qui ne manquent pas d'émerger entre les différents acteurs impliqués dès lors que la parole est partagée et écoutée. D'un point de vue méthodologique, objectiver la dimension participative des élèves ne saurait se réaliser sans interrogation sur les indicateurs à prendre en compte. Enfin, plus largement, nous chercherons à identifier quelle(s) représentation(s) des enfants sont à l'œuvre à travers ces pratiques.

Henri Peyronie, CERSE, Université de Caen

L'Éducation nouvelle et l'émancipation des enfants

Une des volontés partagées par les divers courants de l'Éducation nouvelle était de concevoir des dispositifs d'éducation qui amorcent des processus contribuant à la « liberté », à « l'émancipation », à « l'autonomie » des futurs jeunes adultes. On rappellera d'abord que cette volonté partagée était en fait porteuse de sens différents selon les contextes et les options pédagogiques. On évoquera ensuite quelques-uns des dispositifs imaginés et mis en place pour la réalisation de cette ambition. On fera référence, enfin, à quelques travaux de recherche récents qui tentent d'identifier les traces de ces dispositifs chez des adultes.

14H30-15H30. CONFÉRENCE

Pierre Périer, CREAD, Université Rennes 2

L'enfant entre deux mondes (école, famille)

Les attentes de rôles et de responsabilités de l'école vis-à-vis des parents s'appuient sur des présupposés et requièrent des compétences inégalement partagées. Les difficultés scolaires rencontrées, plus fréquentes et plus précoces dans les milieux populaires et immigrés où nous avons enquêté, ont des effets de disqualification des parents et d'autonomisation des enfants (classes de CM2 puis de 6^e). Le flou et les ambiguïtés dans la division du travail et les relations entre les familles et l'école, créent un espace de jeu et d'indétermination qui sollicite l'enfant et lui octroie un pouvoir, malgré lui et parfois contre lui. Cette figure de l'enfant entre deux mondes le plonge dans une forme de solitude scolaire à l'issue incertaine.

15H30-16H30. DISCUSSION

JEUDI 13 FÉVRIER 2013

Amphithéâtre Jacquet SE 113 – bâtiment L (Sciences) – Campus 1
Université de Caen, Esplanade de la Paix, 14032 Caen
Campus 1, Tram A et B arrêt Université

9H30-11H30. TABLE RONDE 2

Confrontation des valeurs et partage des responsabilités entre individus et institutions

Présidée par **Julie Delalande**

Émilie Osmont et Nathalie Dupont, CERSE, Université de Caen

Responsabilités, valeurs, autorité : les représentations et les attentes que les enfants et les jeunes ont des adultes

Faisant le constat d'une crise des modèles éducatifs et d'un morcellement des valeurs et des finalités portées par l'éducation, nous nous proposons, à partir d'une recherche qualitative auprès d'un public d'enfants-élèves, de travailler la question d'une éducation partagée, une éducation globale, dans laquelle chacun accepterait d'assumer sa fonction d'éducateur de manière éthique, c'est-à-dire eu égard à la considération de la globalité de l'individu. Nous mettrons en évidence la conscience de l'enfant-écolier, du préadolescent-collégien et de l'adolescent-lycéen quant aux responsabilités que l'enseignant aurait à son égard ; des responsabilités qui dépassent la seule transmission de contenus scolaires pour se positionner du côté de l'exercice d'une autorité pleine et entière et que nous mettrons ici en évidence à partir des trois aspects émergeant de leurs discours et dans lesquels la question de la responsabilité se joue à trois niveaux d'autorisation : une autorisation de la part de l'institution scolaire, une autorisation par rapport à soi-même et une autorisation par rapport aux Autres. Être responsable, rendre responsable pourrait être alors une conjoncture de ces trois dimensions.

Léandro De Lajonquière, CERSE, Université de Caen

Sommes-nous tous des sujets scolarisés et scolarisables ?

Aller à l'école et réussir son parcours d'élève n'est pas seulement une chose souhaitable pour tous aujourd'hui, mais surtout une chose sensée être en effet possible pour tous les enfants. Que cette idée soit hégémonique ne retire pas le fait qu'elle a dû s'imposer à nous progressivement depuis un peu plus d'un siècle. Par ailleurs, une telle attente à l'égard de nos enfants a fini par les mettre effectivement au travail à l'école. Mais pour qu'ils puissent répondre positivement à la demande des adultes, il faut que certaines conditions soient remplies. D'une part, il y a la façon dont le monde scolaire a d'adresser une demande de travail à l'enfant. D'autre part, il faut tenir compte des possibilités – que l'on peut nommer psychiques – de l'enfant d'y répondre, de « faire avec » cette demande adulte. Ces possibilités – contrairement à ce qu'on a tendance à croire – ne sont pas données « naturellement » à l'enfant, elles se construisent à l'intérieur du lien social où l'enfant doit faire son émergence en tant que sujet. Alors, sont-ils tous scolarisables ? Oui et non, tout va dépendre d'une synergie toujours fragile des conditions de possibilité que j'essaierai justement de déployer dans mon intervention.

Philippe Mazereau, CERSE, Université de Caen

L'école face au handicap : les enfants doivent-ils montrer qu'ils sont « scolarisables » ?

Nous basculons progressivement vers une anthropologie qui met l'accent sur l'être capable, compétent et en devenir, que l'on ne peut donc pas cerner à partir de normes sociales définies a priori. L'école tend dès lors à perdre son autorité dans le rôle de façonnage des individualités que lui conférerait le modèle de l'intégration. Celui-ci reposait sur une normalité moyenne qui servait d'étalon à la répartition des personnes dans des catégories de publics nécessitant des aides ou des régimes particuliers : inadaptation, handicap, échec scolaire... La promotion du nouveau régime de l'inclusion sociale se déduit d'un changement de conception de la société. Il s'agit d'éviter que trop de personnes ou de groupes ne s'écartent du fonctionnement ordinaire des institutions, ce qui représenterait une menace pour la cohésion sociale. Le passage de la lutte contre les difficultés scolaires à la prévention du décrochage illustre bien ce mouvement. Les individus ne sont plus sommés de s'adapter au fonctionnement ordinaire de l'école, c'est aujourd'hui l'institution scolaire qui doit s'adapter et admettre les compensations techniques ou humaines dont ont besoin les personnes handicapées par exemple pour participer à la vie scolaire et faire des apprentissages. La responsabilité se situe désormais, en principe, du côté des institutions. Nous tenterons de mettre en perspective les enjeux idéologiques, professionnels et institutionnels que recouvre cette mutation.

13h30-14H30. CONFÉRENCE

Gérard Neyrand, PRISSMH, Université P. Sabatier Toulouse 3

Divergences d'intervention des politiques publiques dans la socialisation des enfants et des jeunes selon leur situation sociale

Confrontées à la complexification de la socialisation infantine avec la diversification des situations familiales et l'importance nouvelle prise par les médias et l'accueil de la petite enfance, les politiques publiques tentent d'encadrer tant bien que mal la mutation en cours tout en déléguant à la société civile et aux associations un certain nombre de fonctions d'accompagnement. Si cette affirmation d'une logique néolibérale se déroule conjointement à la professionnalisation des métiers de la petite enfance et de l'animation et à un contrôle accru des discours des médias en direction de l'enfance, elle a pour caractéristique de porter essentiellement sur la parentalité et de promouvoir ainsi les parents à la place de principaux acteurs éducatifs, alors même qu'ils sont dépossédés d'un certain nombre de leurs prérogatives antérieures. L'injonction qui leur est faite au contrôle éducatif et à la régulation des interactions entre les instances de socialisation a tendance à occulter le poids des rapports sociaux dans la définition de leurs situations et à psychologiser ainsi le rapport éducatif. Le risque inhérent à cette logique néolibérale de responsabilisation individuelle consiste à produire une sur-responsabilité parentale tendant à faire porter aux individus tout le poids de leur situation sociale, tout en discriminant les discours au regard de l'appartenance à un milieu social et à un genre. Nous essaierons de pointer quelques-unes des contradictions à l'œuvre dans ce positionnement ambigu de l'action publique envers les familles.

14H30-15H30. Discussion

16H. Clôture